



## Editorial du Président

### CONSTRUIRE, RENOVER ET EDUQUER !

Le Roman Païs s'efforce, depuis une dizaine d'années, d'augmenter l'offre de logements locatifs disponibles pour pouvoir répondre à la demande de location de plus en plus importante et surtout pour aider, autant que faire se peut, celles et ceux qui par un malheureux hasard de la vie n'ont plus la possibilité de pouvoir se loger dans le secteur « privé ».

En 2005, une quarantaine de nouveaux logements seront mis en location et des chantiers vont démarrer à

- ⇒ Rebecq : 40 logements
- ⇒ Nivelles : 15 logements
- ⇒ Tubize : 3 logements
- ⇒ Ittre : 3 logements.

Malgré cet effort considérable fait par votre Société de Logements, près de 1.600 demandes de location resteront sans réponse positive.

En parallèle avec cette importante activité de construction de logements neufs, d'énormes travaux de rénovation vont permettre une nouvelle vie pour l'ensemble des bâtiments suivants et pour leurs locataires :

- ⇒ ils sont en cours aux Clos à TUBIZE ;
- ⇒ ils vont débuter cette année encore au Quartier Sainte-Barbe à NIVELLES et à Clabecq dans 16 anciennes maisons des Forges.

De plus, le Roman Païs -comme toutes les Sociétés de Logements Sociaux et toute la société en général- doit faire face, dans certains quartiers, à l'action de locataires ou de bandes extérieures aux logements sociaux n'ayant malheureusement dans la vie qu'un seul but ► détruire, dégrader tout ce qu'ils trouvent autour d'eux, qu'il s'agisse de leur propre logement ou des communs dans les immeubles à appartements, mais aussi -et ce n'est pas le moins grave- de rendre la vie impossible aux autres locataires de ces quartiers.

La volonté des responsables du Roman Païs, nous l'avons déjà dit et nous tenons à l'affirmer, est de lutter par tous les moyens contre les fauteurs de troubles : l'information, la persuasion, les explications, mais si nécessaire, **la répression !**

Notre ligne de conduite :

- OUI** aux efforts de constructions nouvelles pour essayer de répondre à tous les types de demandes (logements pour personnes seules, pour handicapés, pour personnes âgées, pour familles nombreuses, etc.).
- OUI** à la rénovation des logements existants, à la modernisation, voire à la mise à la disposition d'un meilleur confort pour tous.
- OUI** à l'action sociale avec mise à disposition, dans les quartiers à forte densité de population, d'infrastructures sociales.
- OUI** à la compréhension des difficultés de chacun et à la recherche en commun de solutions mais... dans le respect des biens et des personnes.

Chacun a le droit de vivre selon son propre choix pour autant qu'il en soit de même pour les autres. N'oublions jamais que la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres.

C'est par le travail de toutes et de tous, chaque jour, inlassablement, que nous atteindrons les objectifs.



Toujours à votre disposition,  
André SIMON  
Président.

Dimanche 6 février 2005, 1 heure du matin : on a frôlé la catastrophe !

C'est une nuit de cauchemar qu'ont vécue les habitants d'un bloc de 30 appartements du quartier Sainte-Barbe.

Vers 1 heure du matin, le feu a pris dans un canapé entreposé indélicatement au pied de la cage d'escalier, entraînant une chaleur importante et une fumée noire se propageant dans les sept étages supérieurs.

Pris au piège, les occupants ont été secourus par les pompiers arrivés sur place très rapidement.



Au total, 13 personnes intoxiquées par la fumée ont été conduites à l'hôpital d'où, heureusement, elles sont sorties dès le lendemain.



Vers l'Avenir 424613  
Un plan médical d'urgence a été déclenché. Les pompiers de Nivelles, aidés par de nombreux renforts, ont circonscrit le sinistre en quelques heures, et la majorité des locataires a pu regagner son logement.

Les dégâts sont importants : le hall et le rez-de-chaussée sont très endommagés, les canalisations d'eau et d'électricité ont fondu, le plafonnage est tombé, la suie a envahi l'intérieur des appartements.



Des réparations d'urgence ont été réalisées dès le levé du jour par l'équipe du service technique de la Société, ce qui a permis aux habitants de vivre aussi normalement que possible.

Le service incendie de la Ville de Nivelles avait, à plusieurs reprises, organisé des réunions pour informer les locataires des tours du comportement à adopter en cas de sinistre.

Les conseils ont été scrupuleusement appliqués par les occupants de l'immeuble sinistré, ce qui explique sans aucun doute que les dégâts « ne soient que » matériels.

ON NE LE REPETERA JAMAIS ASSEZ :

ne laissez rien traîner dans les communs ;  
respectez les installations d'extinctions ;

SI UN INCENDIE EST DECLARE :

- appelez le 100 ;
- évacuez l'immeuble sans utiliser les ascenseurs ;
- fermez les portes et fenêtres ;
- placez des torchons ou essuies mouillés pour boucher les interstices ;
- suivez les consignes des pompiers ;
- ne sautez pas !**

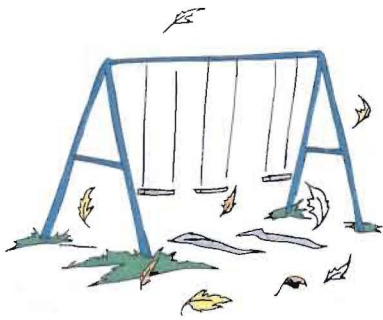
## Réhabilitation du quartier

Dans le bulletin précédent, la réhabilitation du quartier Sainte-Barbe était évoquée.

Le Conseil d'Administration vient de désigner l'auteur de projet qui est chargé de « relooker » les immeubles.

Le 16 avril prochain, à 15 h 30, il présente aux locataires, dans un chapiteau installé à proximité, les travaux qui seront réalisés.

Vous êtes les bienvenus !



Pour la troisième année consécutive, notre Société va participer au programme

**« ÉTÉ SOLIDAIRE,  
JE SUIS PARTENAIRE »**

L'équipe exercera ses talents à la rue du Wichet où les abords d'un bloc de 24 appartements nécessitent un sérieux coup de fraîcheur. Leurs travaux seront mis à l'honneur dans un prochain bulletin.



**APPEL AUX CANDIDATS :**  
**La Société recherche :**

- 8 étudiants(es) de 15 à 21 ans
- occupant les logements sociaux
- libres du 1er au 15 août 2005
- rémunération : 5 € l'heure

Contact : Service social 067/88 84 66





# ECHOS DES CHANTIERS EN COURS

## REBECQ

Construction de 40 logements

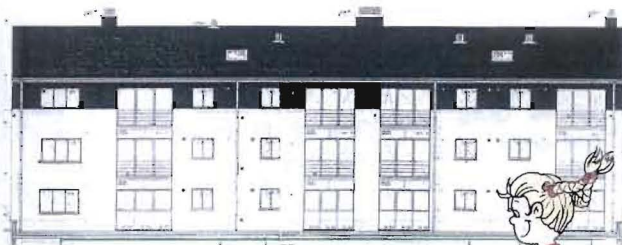
Coût des travaux : 2.241.584 € (htva)



Rue Colson (derrière le C.P.A.S.)

## NIVELLES

Construction de 15 appartements  
Coût des travaux : 1.143.653 € (htva)



Impasse de la Grosse Pompe



## BRAINE-L'ALLEUD

En partenariat avec le CPAS brainois qui l'a cédée sous bail emphytéotique, la Société va rénover cette maison grâce à une subvention de 65.250 € (htva)



Rue du château, 16



## TUBIZE

En collaboration avec la Fabrique d'Eglise qui l'a cédée sous bail emphytéotique, ce bâtiment va être transformé en 3 appartements grâce à un subside de 150.000 € (htva).



Chaussée de Mons, 592

## ITTRE



Rue Haute, 18



En partenariat avec le CPAS qui le cède sous bail emphytéotique, cet ancien home de retraite va être transformé en une crèche au rez-de-chaussée et 3 appartements aux étages supérieurs grâce à une subvention de : 168.750 € (htva)

L'aménagement de la crèche sera financé par l'ONE.

